

-FICHE PRATIQUE n°2-

Interpeller et rencontrer vos élus locaux dans le cadre
de la mobilisation du 11 octobre

Objectifs visés:

- **Convier les élus à venir rencontrer les associations à l'occasion du 11 octobre** dans un cadre revendicatif. Rien ne vous oblige à leur dédier un temps de parole publique à cette occasion, cela demeure à votre discrétion.
Pour ce faire, un courrier à transmettre à vos élus est à votre disposition dans le kit de mobilisation.
- **Faire connaître vos positions et revendications** auprès des décideurs locaux. Dans le cas où vous solliciterez des parlementaires, partagez vos inquiétudes relatives à la restriction des libertés associatives et vis-à-vis de la situation budgétaire actuelle et à venir (PLF / PLFSS).
- **Sensibiliser les élus** aux besoins et aux enjeux de votre association et du secteur associatif. Encouragez-lez à **rejoindre les nombreuses collectivités signataires** de la **tribune** :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc22DckJ1TTmsb4ewhFFdsPGJTFrRZIJXC31odlc9xE3TBP6A/viewform> .
- Obtenir un engagement concret ou un soutien public de la part des élus : vous pouvez encourager vos élus municipaux à **voter des motions de soutien à la vie associative et/ou de décliner localement la Charte d'Engagements Réciproques** :
https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2016/07/Assos_CharteEngagementsReciproques_v4.pdf
- Renforcer la visibilité et la légitimité de votre association dans le territoire.



Pré-requis et préparatifs:

- **Clarifier vos objectifs :**

Définir précisément ce que vous souhaitez obtenir : passage à l'occasion de votre événement du 11 octobre, sensibilisation à vos thématiques, soutien / engagement sur une mesure ou sur un texte législatif à venir, etc.

- **Identifier les interlocuteurs pertinents :** maire, adjoints, conseillers municipaux ou départementaux, sénateurs et députés locaux. N'hésitez pas non plus à convier les membres de votre CESER.

Coordonnez votre équipe : désignez un ou deux porte-paroles dans votre association.

- **Prendre rendez-vous dès à présent :** ne pas hésiter à doubler vos demandes de rdv mails par des appels téléphoniques, ce à plusieurs reprises. Lorsque cela est possible, déplacez-vous à l'occasion des temps d'accueil dédiés dans les permanences parlementaires ou municipales et/ou rendez-vous dans d'éventuelles réunions publiques organisées avant le 11 octobre.
- **Préparer un argumentaire concis :** appuyez-vous sur les éléments de plaidoyer fournis par Le Mouvement associatif résumant les enjeux et les demandes formulées par les associations. Si vous en avez l'occasion, anticipez les questions et objections en préparant des réponses claires et factuelles.

Contacts et lieux appropriés:

- **Hôtel de ville / mairie :** accueil des citoyens et réunions avec les élus. La municipalité joue un rôle important dans le soutien à la vie associative (subventions, prêt de locaux ou de matériel, aide à la communication...).
- **Conseil municipal ou départemental :** sessions publiques où la prise de parole est parfois possible.
- **Permanences parlementaires :** bureaux de députés ou sénateurs dans le territoire. Vous pouvez interpeller vos parlementaires afin de demander le maintien et l'augmentation du budget de la vie associative dans le prochain budget de l'Etat 2026.



Conseils pratiques :

- **Personnalisez votre message** : reliez vos revendications au territoire et aux priorités locales.
- **Suivi systématique** : envoyer un compte rendu ou un mail de remerciement avec vos documents pour rappeler vos demandes.
- **Travaillez en réseau** : mobilisez d'autres associations pour donner plus de poids à vos messages.
- **Utilisez des supports visuels** : cartes, chiffres-clés ou témoignages peuvent rendre vos arguments plus impactants.
- **Transmissions d'informations** : A la suite de vos échanges, n'hésitez pas à faire remonter au Mouvement associatif national et/ou votre Mouvement associatif régional, les contacts des élus locaux comme nationaux, ayant témoigné d'un sincère soutien à la vie associative. Cela pourra permettre de construire les suites de la mobilisation avec elles et eux.